



Cernier

Enjeux du PAL

- Préserver le patrimoine
- Périmètre d'évolution des constructions
- Bâtiment intéressant - Catégorie 1
- Bâtiment typique et pittoresque - Catégorie 2
- Bâtiment perturbant - Catégorie 3
- Bâtiment digne de protection hors de la zone à bâtir
- Requalifier l'espace public
- Valoriser la mobilité douce
- Garantir la densification
- Organiser les activités et les équipements publics

Echelle : 1 : 1 500

